

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
11/07/2017		2017-5105

1. Intitulé du projet

Création d'une voie verte de 23 kilomètres entre la ville de Marmande et celle de Casteljaloux

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie 6) c) Infrastructures routières c. Construction de pistes cyclables de plus de 10 kilomètres.	Au regard du seuil des kilomètres, le projet de création de voie verte entre Marmande et Casteljaloux rentre dans cette catégorie (linéaire de 23 kilomètres).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent projet consiste à créer une voie verte entre la ville de Marmande et celle de Casteljaloux (Lot-et-Garonne) sur une emprise déjà existante d'une ancienne voie ferrée désaffectée.

L'emprise s'étend sur environ 23 kilomètres (11.3 km sur Val de Garonne Agglomération et 11.3 km sur la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne).

Aucun travaux de démolition n'est prévu.

4.2 Objectifs du projet

A termes, ce projet développera l'itinérance douce de notre territoire.

Des boucles cyclables sont actuellement à l'étude. En effet, l'un des objectifs de ce projet, est de relier cette future voie douce à celle de l'Albret et de la Vallée du Lot ainsi qu'à celle du canal latéral de la Garonne (nous travaillons avec le Département du Lot-et-Garonne sur la réalisation de ces boucles).

Un autre objectif est de raccorder les bourgs traversés à cette voie (8 au total) en créant des itinéraires cyclables secondaires, permettant de raccorder ces bourgs à la voie verte. Ainsi, ils pourront renforcer leur attractivité et bénéficier des bienfaits économiques générés par cette voie.

Au sud du territoire (mais hors champs du projet), sur la commune de Pindères, un Center Parcs verra le jour en 2019. Le Département travaille actuellement sur un projet de voie douce reliant le Center Parcs à Casteljaloux.

En développant l'itinérance douce nous développerons l'activité économique et touristique du territoire:

- en proposant des activités ludiques,
- en mettant en place un système de location de vélos (électriques par exemple),
- en créant des espaces de snacking et de pique-nique,
- en organisant des évènements tels que des randonnées rollers...

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Nature des travaux:

- Dépose de la voie: dépose et enlèvement des rails, démontage et enlèvement du menu matériel de voie (attaches, coussinets, éclisses, tire-fonds, etc.), dépose, transport et traitement dans un site agréé des traverses bois, dépose, chargement et enlèvement des traverses en béton dans un centre de traitement agréé,
- Travaux d'aménagement des anciens passages à niveau: dépose de la voie, rétablissement de la chaussée à l'emplacement de la voie ferrée, dépose de la signalisation routière, déposes des armoires, guérites lorsqu'elles existent,
- Travaux de pose de clôtures au niveau des anciennes emprises des gares lorsque cela s'avérera nécessaire,
- Travaux d'aménagement sur les ouvrages métalliques (pour éviter les chutes des personnes). Une étude complémentaire sera lancée sur les ouvrages d'art en 2018 pour identifier ces besoins,
- Aménagement de la voie: aménagement de la piste pour les piétons et véhicules légers, comprenant notamment la mise en œuvre d'un matériau compacté sur une largeur de moyenne de 3,5 mètres et de 25 à 30 centimètres d'épaisseurs, puis une couche de base surmontée d'un enrobé (béton bitumineux) sur une largeur de 3 mètres et une épaisseur de 3 centimètres.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, il faudra veiller à l'entretien de la voie.

Aucun travaux n'est prévu dans sa phase d'exploitation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a été soumis à une procédure de fermeture de ligne auprès de la SNCF Réseau.

Au cours de cette procédure, plusieurs acteurs ont été sollicités: la Région, le Ministère des transports, l'ARAF (l'Autorité de Régulation de l'Action Ferroviaire). Tous se sont prononcés favorablement à la fermeture de cette ligne.

En parallèle de toutes ces procédures, nous avons également consulté la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports), qui s'était prononcé favorablement sur ce projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
23 kilomètres de voie ferrée qui s'étalent sur 8 communes cités en 4.6.	59 ha 12a et 30 ca Unités de mesure utilisées: l'hectare, l'are,

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Marmande
Gaujac
Montpouillan
Samazan
Bouglon
Argenton
Poussignac
Casteljaloux

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 00° 15' 05" 546 Lat. 44° 50' 88" 33

Point d'arrivée :

Long. 00° 29' 20" 9 Lat. 44° 31' 83" 34

Communes traversées :

Marmande, Gaujac, Montpouillan, Samazan, Bouglon, Argenton, Poussignac, Casteljaloux.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR3800353NC - Garonne et section de Lot Le passage de la future voie verte se fait au dessus de la zone de protection (sur un pont); il n'y a donc aucun impact sur les habitats des poissons migrateurs cités dans l'arrêté.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eglise d'Argenton sur la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour le tronçon concernant Val de Garonne Agglomération: - ZHEQ2001 (données CEN Aquitaine) - ZHEP2101 (données CEN Aquitaine) - ZHE047CEN0594 (données SAGE GARONNE SMEAG)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI (territoire à risques importants inondations Tonneins Marmande) - pour VGA PPRN mouvements de terrains-tassements différentiels approuvés sur CLG
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	IO98FR7200700- La Garonne est inscrite au titre des sites inscrits de la Directive habitat (ZSC,SIC, PSIC) Le passage de la future voie verte se fait au dessus de Garonne; il n'y a donc aucun impact sur les habitats naturels, la faune et la flore cités dans l'arrêté.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR7200700-La Garonne Le passage de la future voie verte se fait au dessus de la zone Natura 2000 (sur un pont); il n'y a donc aucun impact sur les espaces, les espèces et leurs habitats visés par le site Natura 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ne sait pas répondre. Cependant, à la question "utilise t-on des ressources naturelles", la réponse est "non".
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe sur VGA un risque inondation (Garonne). Sur les communes traversées de la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne: aléas argile et feux.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans le souci de réduire au maximum les impacts de ce projet l'environnement, et notamment sur son impact au niveau de la Garonne, nous nous rapprocherons en amont de la phase travaux du SMEAG et du CEN.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non.

Le projet cité en objet se crée sur une emprise déjà existante, celle d'une ancienne voie ferrée aujourd'hui désaffectée. Bien que le tracé surplombe la Garonne, le projet n'aura aucun impact direct sur elle.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : informations sur les maîtrises d'ouvrage (partie 2 du document), Annexe 2: un plan de situation au 1/25 000, faisant également office de plan du projet (annexe 4) (partie 4.2 du document), Annexe 3: photographies datées de la zone d'implantation avec une localisation cartographique (partie 4.3 du document), Annexe 4: plan du projet (coupe type en travers sur terrain plat + une vue paysagée) Annexe 6: un plan de situation de la zone Natura 2000 (partie 6 du document).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **MARMANDE**

le, **11/07/2017**

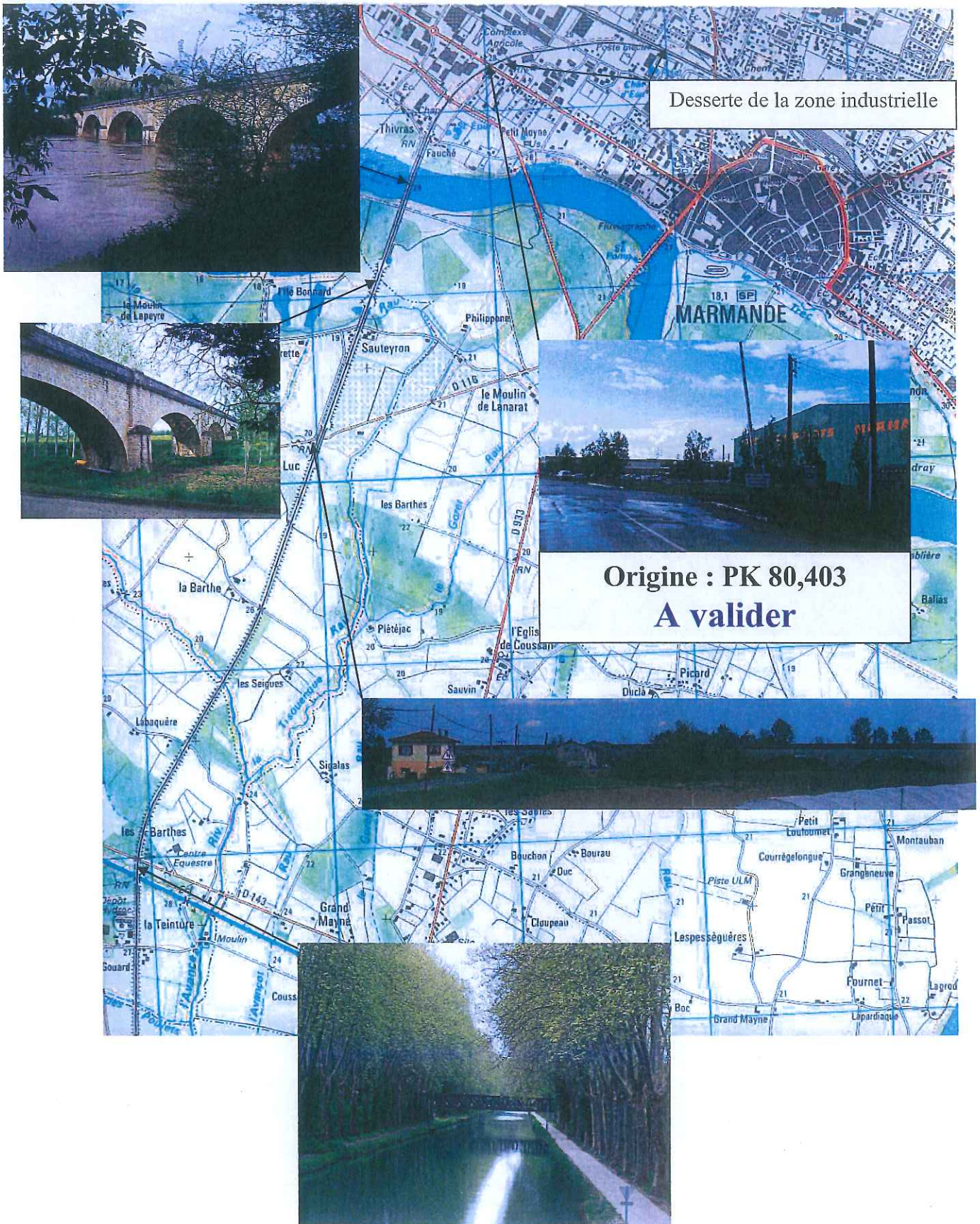
Signature

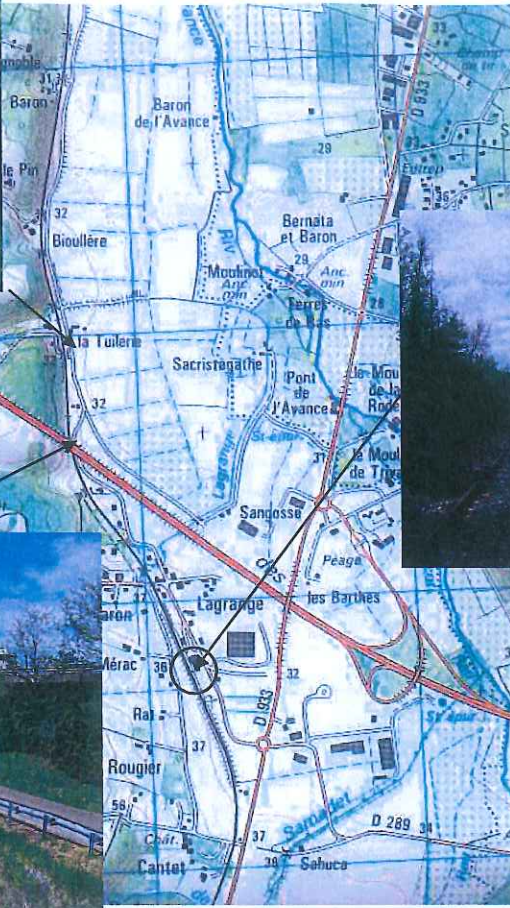


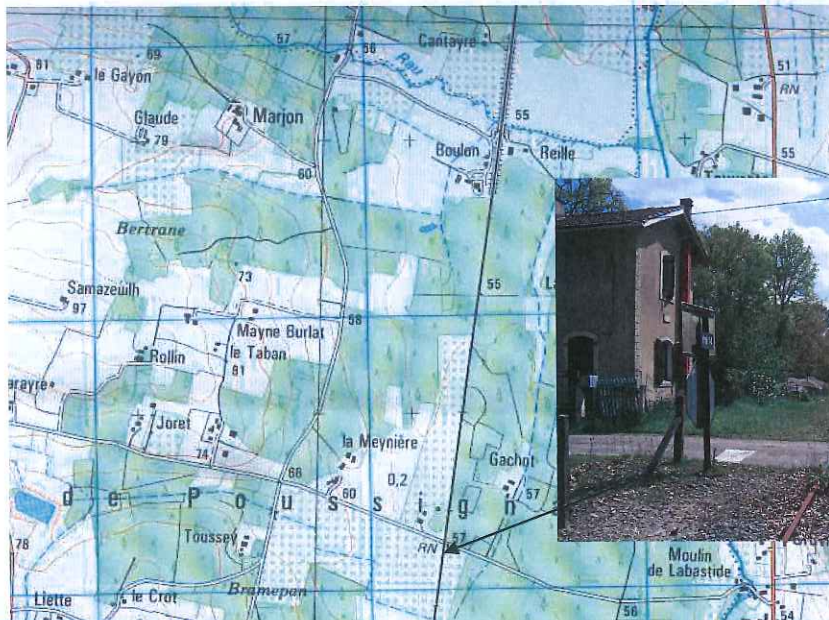
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Annexe 3 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Date de prise des photographies : 2015.







Ancien embranchement ISOROY

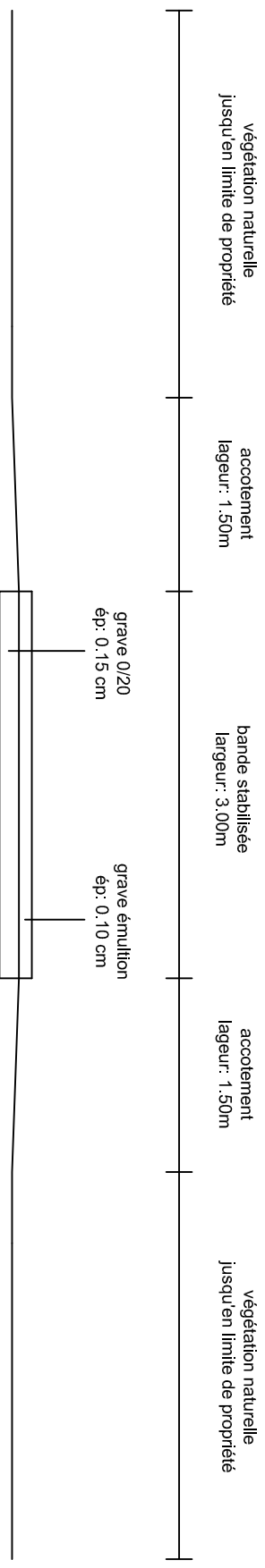


**Origine
précédente
fermeture :**
PK : 103.626



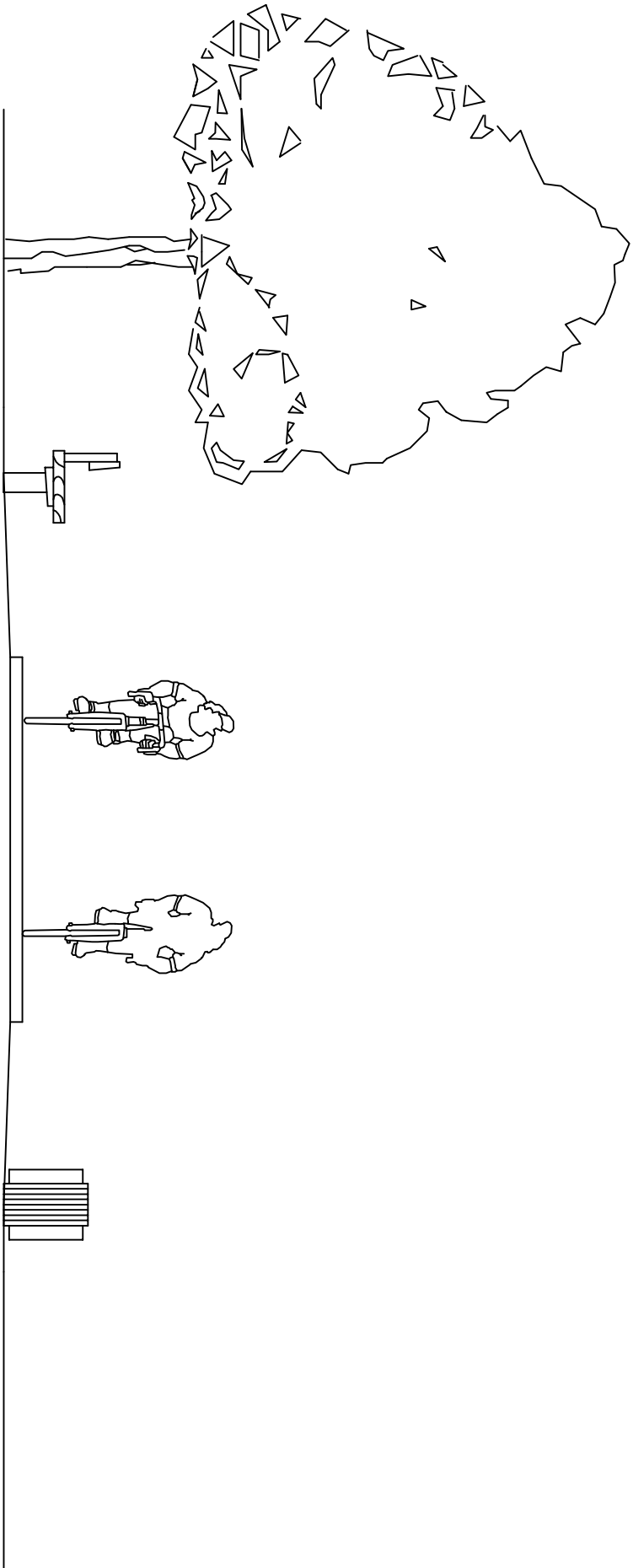
Fin du déclassement précédent :
PK 104,390



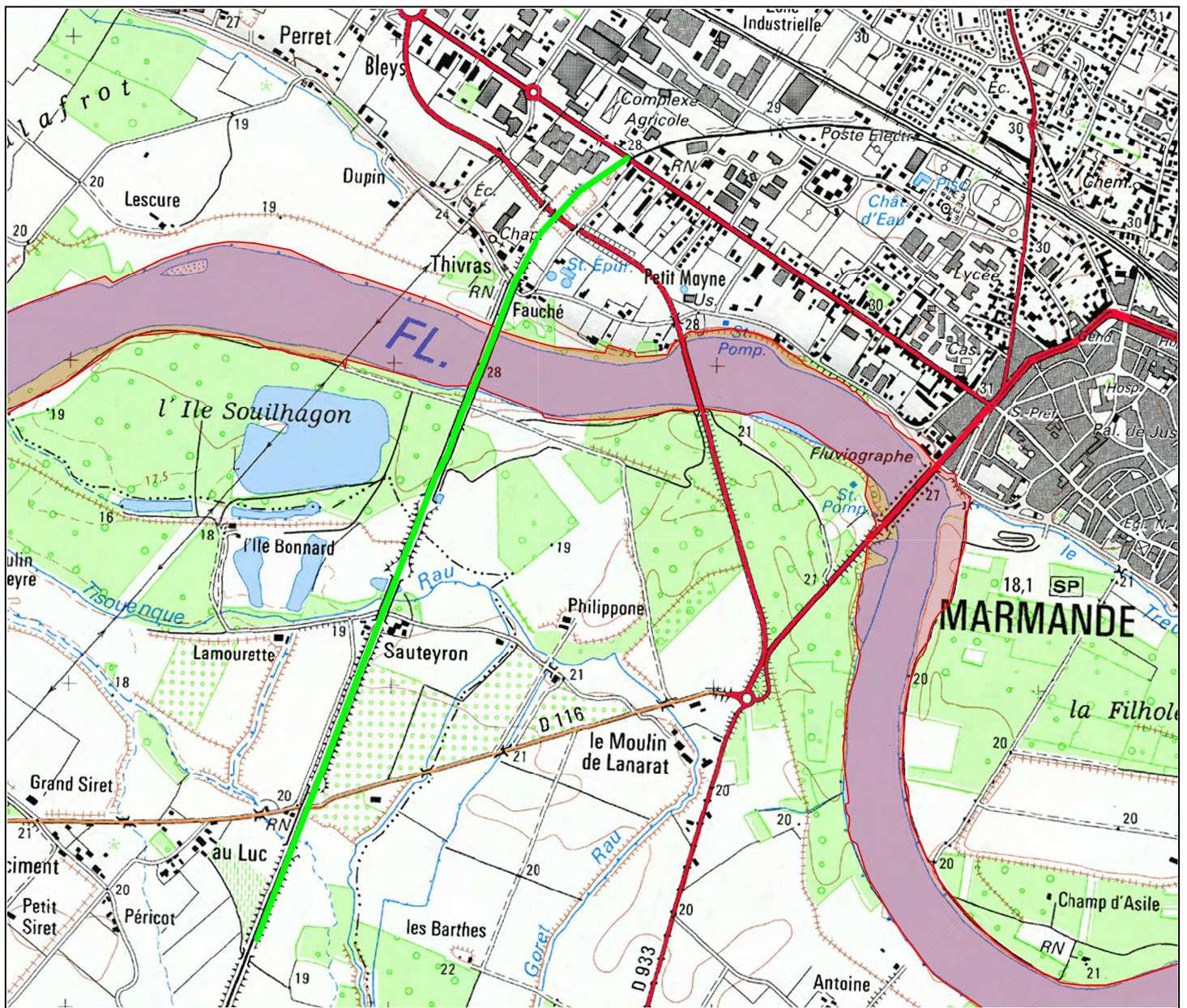


coupe type en travers sur terrain plat

vue paysagée



Localisation du projet de voie verte située sur le pont SNCF au-dessus du site Natura 2000 FR7200700 La Garonne



 ZSC Garonne

 Projet de voie verte